



Rennes, le 25 mars 2014

Aux organes de la presse écrite et  
audiovisuelle de Bretagne  
et de Loire Atlantique

Objet : **COMMUNIQUE DE PRESSE**

« La justice du 21ème siècle » - 2 avril 2014 - Cour d'appel de Rennes

Une réunion sur le projet de réforme judiciaire appelé "la justice du 21ème siècle" est convoquée par la Cour d'appel de Rennes à la demande de la ministre de la justice. Cette réunion se déroulera à Rennes le 2 avril 2014 à partir de 10 heures au Parlement de Bretagne, siège de la Cour d'appel, en présence, notamment, des présidents et vice-présidents des conseils de prud'hommes de Bretagne et de Loire Atlantique.

A cette occasion, la CGT Bretagne et l'UD CGT Loire Atlantique organisent de 9 heures 30 à 12 heures 30 une initiative de mobilisation devant la Cour d'appel autour de ses propositions visant -entre autres- à exiger le maintien du suffrage universel pour les prochaines élections prud'homales en 2015 et à s'opposer aux remises en cause de la juridiction du travail contenues dans ce projet "la justice du 21ème siècle ».

Un point presse sera fait autour de 12 heures à l'issue de la réunion, avec les présidents et vice-présidents CGT participants.

Contacts :

UD 22 : Philippe MALENFANT

UD 29 : Yves GUIRIEC

UD 35 : Philippe PUSSAT

UD 44 : Joël LEMARIE

UD 56 : Stéphane LE MECHEC